



# PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS Saison 2024 - 2025 Baby Rugby (P'tits Loups)

**LICENCIÉ :**  Ancien joueur PRC 2024 – 2025  Nouveau joueur  OP « J’emmène un copain »

Nom du joueur : \_\_\_\_\_

Prénom du joueur : \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Code postal du lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Voie : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Mutuelle :  OUI  NON

Coller ici une  
photo du  
licencié

**PARENT 1** Qualité :  Père  Mère  Représentant légal

Nom : \_\_\_\_\_

(1) Adresse : \_\_\_\_\_

(1) Voie : \_\_\_\_\_

(1) Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Liste rouge :  OUI  NON

Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**PARENT 2** Qualité :  Père  Mère

Nom : \_\_\_\_\_

(1) Adresse : \_\_\_\_\_

(1) Voie : \_\_\_\_\_

(1) Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

(2) Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Liste rouge :  OUI  NON

(2) Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

(2) Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

(1) Si différent de l'enfant

(2) Si différent du parent 1



# PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

## AUTORISATION PARENTALE Saison 2024 - 2025 Baby Rugby (P'tits Loups)

### AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER

Je soussigné (nom, prénom) \_\_\_\_\_  
père (1), mère (1) ou représentant légal (1), autorise (1) ou n'autorise pas (1) mon fils (1) ou ma fille  
(1) \_\_\_\_\_ à être photographié(e) ou filmé(e) aux  
entraînements, rencontres ou manifestations organisées par @PARISIS RUGBY CLUB.

Signature du représentant légal

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(1) RAYER TOUTES LES MENTIONS INUTILES

## REGLEMENT INTERIEUR saison 2024 - 2025 Baby Rugby (P'tits Loups)

- ✓ Les parents doivent amener les enfants jusqu'à l'aire de jeu, à l'heure indiquée.
- ✓ Les encadrants de la catégorie Baby Rugby (P'tits Loups) prendront en charge les enfants le samedi à 10h00 sur l'aire de jeu.
- ✓ Les parents récupéreront les enfants le samedi à 11h00 à la fin de la séance, aux abords de l'aire de jeu.
- ✓ Les parents devront rester présents aux abords de l'aire de jeu tout au long de la séance de 10h00 à 11h00.
- ✓ Les parents devront avertir le dirigeant responsable du groupe de toute absence à la séance.
- ✓ Le responsable de l'école de rugby s'assurera que toutes les familles des inscrits dans la catégorie Baby Rugby (P'tits Loups) ont bien été avisées de ces dispositions.
- ✓ En cas de non-observation de ces règles simples, le Paris Rugby Club décline toute responsabilité.

À Franconville, le 01/07/2024  
Le responsable de l'Ecole de Rugby

Nom du responsable légal de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Catégorie : Baby Rugby - P'tits Loups



# PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

## CHARTRE DES PARENTS - Baby Rugby (P'tits Loups)

*S'impliquer et être acteurs de la vie de l'Ecole de Rugby.  
Aider et faciliter la formation sportive et l'éducation à la vie en société de leur enfant.*

### DROIT...

- ... à une **information sur les activités**, les comportements, les évolutions de leur enfant.
- ... au **respect de toutes les composantes** de l'Ecole de Rugby.
- ... à une **pratique prodiguée « en sécurité »** sur le terrain pour leur enfant.

### DEVOIR...

- ... de **considérer l'Ecole de Rugby comme un lieu de convivialité**, de formation et d'éducation.
- ... de **ne pas « prendre position »** dans le domaine sportif.
- ... de **se tenir à l'écart de l'animation de l'activité**, s'ils n'ont pas été invités à participer.

### IMPERATIF...

- ... **s'intéresser à l'activité de son enfant, aux progrès, aux difficultés éventuelles.**
- ... d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.

Nous reconnaissons avoir lu et pris connaissance de la charte des Parents,

Les parents le \_\_\_\_\_

Signatures :



# PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

## CHARTRE DU JOUEUR - Baby Rugby (P'tits Loups)

*Le/la jeune vient à l'Ecole de Rugby pour être formé(e) en tant que joueur(se) et éduqué(e) en tant qu'homme/que femme.*

### DROIT...

- ... à une formation de qualité.
- ... de s'amuser en toute sécurité.
- ... à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés.

### DEVOIR...

- ... d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations.
- ... d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des remarques.

### IMPERATIF...

- ... d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe.
- ... d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés.
- ... d'accepter et de respecter les « différences ».

Je reconnais avoir lu et pris connaissance de la charte du Joueur,

Les parents, le \_\_\_\_\_

Signature :



# PARISIS RUGBY CLUB (CODE FFR 4631J)

LIGUE ILE DE FRANCE RUGBY (CODE FFR 2008H)

## Pièces à fournir Saison 2024 - 2025 Baby Rugby (P'tits Loups)

- Fiche de renseignements saison 2024 - 2025
- Autorisation parentale saison 2024 - 2025
- Règlement intérieur signé par les représentants légaux
- Chartes des parents et du joueur signées
- 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité: copie recto-verso du passeport ou de la carte d'identité. A défaut, copie du livret de famille (pages parents + enfant) avec copie recto-verso de la pièce d'identité d'un des deux parents
- La cotisation annuelle (voir grille tarifaire de la saison 2024 - 2025)

Plus de certificat médical mais un questionnaire de santé à remplir lors de l'obtention ou le renouvellement de la licence.

### Pour les nouveaux joueurs :

Le rugby à XV et le rugby à 7 n'étant plus des disciplines à contraintes particulières au sens du code du sport, les mineurs ne devront plus fournir de certificat médical **pour obtenir leur licence**. En lieu et place, ils devront attester, tous les ans, sur le formulaire de demande de licence, d'une part, avoir complété le questionnaire de santé conjointement avec la personne exerçant l'autorité parentale et, d'autre part, que les réponses ne conduisent pas à fournir un certificat médical.

### Pour les joueurs déjà affiliés en 2024 - 2025 :

Le rugby à XV et le rugby à 7 n'étant plus des disciplines à contraintes particulières au sens du code du sport, les mineurs ne devront plus fournir de certificat médical **pour renouveler leur licence**. En lieu et place, ils devront attester, tous les ans, sur le formulaire de demande de licence, d'une part, avoir complété le questionnaire de santé conjointement avec la personne exerçant l'autorité parentale et, d'autre part, que les réponses ne conduisent pas à fournir un certificat médical.

- L'autorisation de soins en cas d'accident (imprimé à télécharger lors de l'inscription en ligne Oval-e)